Informations de base	
2021/0114(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Règlement sur des subventions étrangères génératrices de distorsions	
Subject	
Marché intérieur, marché unique     6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0114(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/9/05993